



Trois ans après sa création, une entreprise pérenne sur dix a développé au moins deux emplois supplémentaires

En Centre-Val de Loire, 3 500 entreprises ont été créées au premier semestre 2014. Celles encore en activité trois ans après augmentent leur effectif de 21 %. Parmi elles, 280 entreprises dynamiques regroupent 80 % de ces emplois créés en trois ans. Ces entreprises dynamiques sont plus nombreuses dans l'hébergement et restauration, les activités de soutien, la finance et assurance. La grande majorité des entreprises dynamiques se sont développées avec peu de moyens initiaux, même si le fait d'avoir au démarrage des salariés et des moyens financiers aide au développement. Les entrepreneurs qui ont augmenté leur effectif en trois ans se distinguent par leur expérience d'entrepreneur, leur recours à l'innovation et leur utilisation du numérique plus que leur connaissance du métier ou leur niveau d'études. Les entreprises dynamiques sont au démarrage mieux insérées dans un réseau d'entreprises, informel ou formel (réseau d'enseigne, groupe). Elles investissent aussi davantage à niveau de chiffre d'affaires identique.

Auteur : Sophie Goupil (Insee)

Sur les 3 500 entreprises créées au premier semestre 2014, 2 600 maintiennent leur activité trois ans après.

Dans celles-ci, l'emploi progresse de 21 % entre 2014 et 2017 (*figure 1*).

Seul un quart de ces entreprises pérennes augmentent leur effectif en créant 1 700 emplois supplémentaires. Parmi elles, 280 embauchent au moins deux personnes de plus dans les trois premières années et concentrent 81 % des créations d'emplois. Qualifiées de « dynamiques » dans la suite de l'étude (*définitions*), ces entreprises créent en moyenne cinq emplois et doublent leur effectif, qui passe de 972 à 2 370 personnes. En 2017, avec sept emplois en moyenne, elles représentent 58 % de l'emploi salarié et 38 % de l'emploi total des entreprises créées au premier semestre 2014 encore actives.

Les entreprises dynamiques sont plus présentes dans l'hébergement-restauration, les activités de soutien et de finance-assurance

Les entreprises dynamiques ne se distinguent que modérément des autres entreprises pérennes en termes de secteurs d'activité (*encadré 1*). Elles représentent plus de 10 % des créations dans l'industrie et les activités de services : hébergement-restauration (11 %), activités de soutien (12 %) et finance-assurance (16 %).

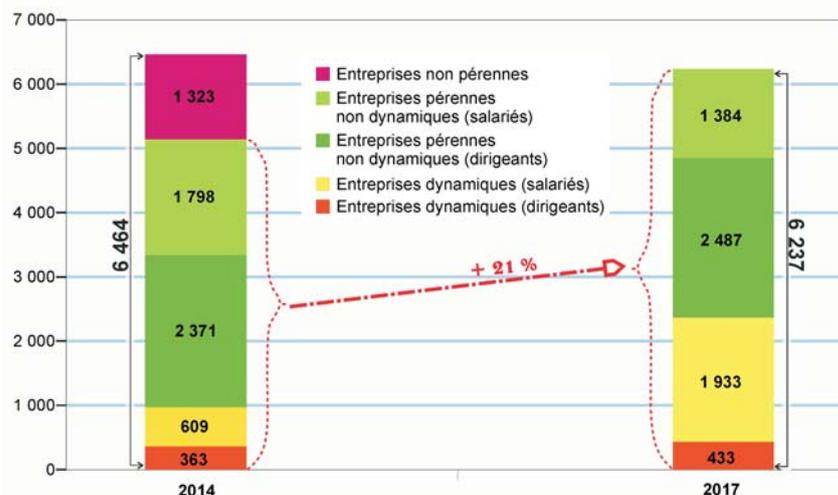
Dans l'hébergement-restauration, secteur très concurrentiel avec de nombreuses pertes

d'effectifs, l'emploi augmente de 8 %. Dans le secteur des services de soutien, l'emploi progresse de 57 % et ce développement se

concentre sur un petit nombre d'entreprises dynamiques qui embauchent en moyenne 10 salariés supplémentaires.

1 Les entreprises dynamiques maintiennent l'emploi généré par les créations d'entreprise trois ans auparavant

Nombre d'emplois de salariés et de dirigeants à la création et trois ans après



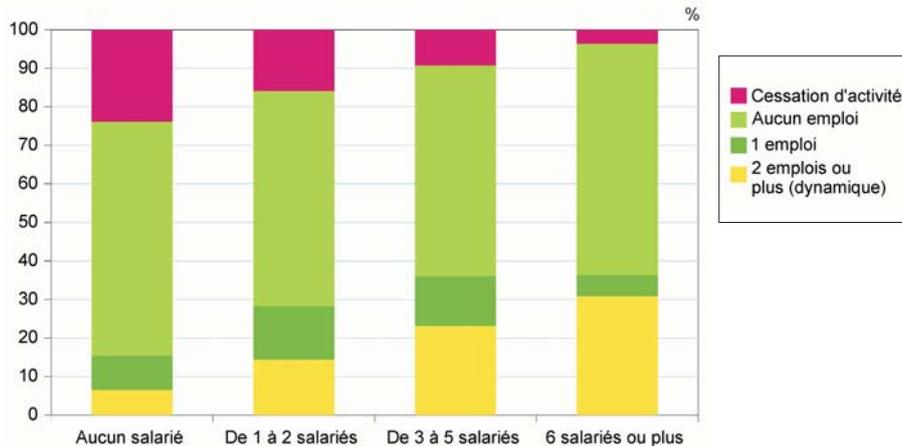
Lecture : Les entreprises pérennes ont augmenté leur effectif de 21 % passant de 5 141 emplois en 2014 à 6 237 emplois en 2017. En 2017, les entreprises dynamiques ont un effectif de 1 933 salariés et 433 dirigeants et les entreprises non dynamiques ont un effectif de 1 384 salariés et 2 487 dirigeants. Les cessations d'activité entre 2014 et 2017 ont provoqué une perte de 1 323 emplois.

Champ : emplois de salariés et de dirigeants des entreprises créées au premier semestre 2014. Les dirigeants incluent les dirigeants non salariés, les dirigeants salariés et les conjoints collaborateurs et aides familiaux. Les salariés incluent les salariés hors stagiaires et apprentis.

Source : Insee, SINE 2014, vague 2

2 Les embauches augmentent avec le nombre initial de salariés

Répartition des entreprises selon l'augmentation de l'effectif entre 2014 et 2017, par tranche d'effectif salarié en 2014



Lecture : 31 % des entreprises avec au moins six salariés à leur création réussissent à augmenter leur effectif d'au moins deux personnes contre seulement 4 % de celles qui ont démarré leur activité sans salariés.

Champ : entreprises créées au premier semestre 2014, encore actives 3 ans après.

Source : Insee, SINE 2014 Vague 2

Dans les secteurs de l'enseignement, la santé, l'action sociale et les activités scientifiques et techniques, le développement de l'emploi est au contraire homogène. L'emploi est porté par de nombreuses entreprises de petite taille, malgré la part modeste d'entreprises dynamiques. Dans ces domaines très techniques, la réussite du projet dépend plus de l'expertise dans la profession que du nombre de salariés.

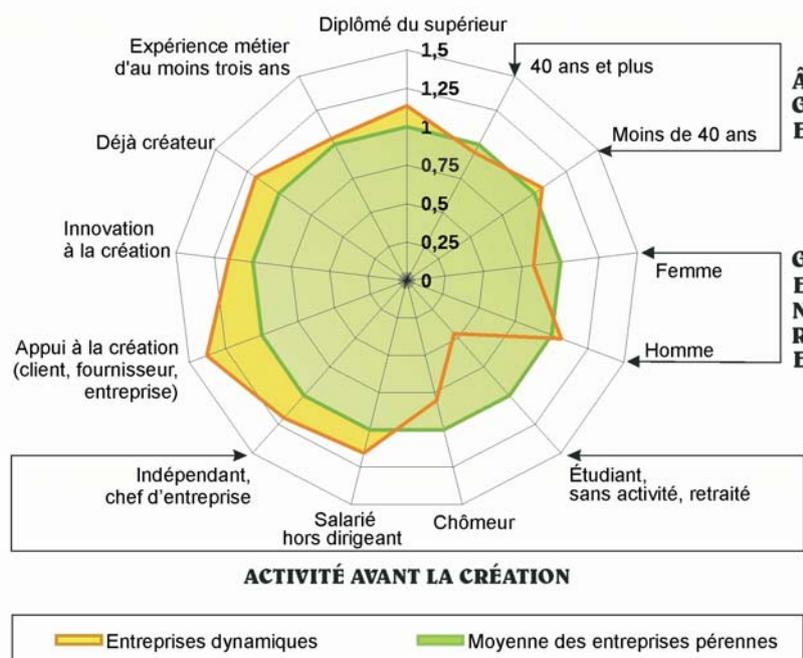
Dans le commerce et la construction, les « dynamiques » sont moins fréquentes et la hausse des effectifs des entreprises pérennes est plus limitée.

Disposer d'importants moyens au démarrage est un avantage majeur, mais qui ne concerne qu'un cinquième des « dynamiques »

Les entreprises dynamiques se distinguent par l'ampleur de leur projet (figure 2). La moitié de leurs dirigeants visent principalement à développer l'entreprise en termes d'emploi ou d'investissement, alors que 70 % des autres dirigeants encore en activité cherchent à assurer leur propre emploi. Deux fois plus souvent, elles comptent au moins un salarié au démarrage.

3 L'expérience managériale et le réseau d'un entrepreneur sont déterminants pour l'essor de son entreprise

Comparaison de la part d'entreprises dynamiques selon le profil du créateur à celle de l'ensemble des entreprises pérennes



Note : la part d'entreprises dynamiques est plus élevée que pour la moyenne des entreprises pérennes, lorsque la valeur est supérieure à 1.

Lecture : La part d'entreprises dynamiques est 1,2 fois plus élevée que dans l'ensemble des entreprises pérennes lorsque le créateur est un ancien chef d'entreprise ou indépendant.

Champ : entreprises créées au premier semestre 2014, encore actives 3 ans après.

Source : Insee, SINE 2014 Vague 2

Leur statut juridique est par ailleurs adapté à leur taille et à leur besoin de sécurité juridique : neuf entreprises dynamiques sur dix sont des personnes morales, les 10 % restantes sont majoritairement des professions libérales.

61 % des entreprises dynamiques disposent d'au moins 16 000 euros au lancement de l'activité et 59 % recourent à un emprunt bancaire contre respectivement 36 % et 42 % des autres entreprises pérennes.

Néanmoins, si disposer de moyens humains ou financiers plus importants au démarrage améliore les chances de développement de l'emploi trois ans après, ce n'est pas une garantie de développement. 83 % des entreprises disposant d'au moins 16 000 euros de capital ou d'un salarié à la création ne sont pas dynamiques trois ans plus tard. A contrario, seules 7 % des entreprises disposant de moyens faibles sont dynamiques. Les entreprises sans salariés au démarrage représentent enfin deux tiers des dynamiques.

Le réseau et l'expérience d'entrepreneur facilitent le décollage de l'entreprise

Indépendamment de leur taille, les entreprises qui bénéficient d'un réseau ou d'un entrepreneur expérimenté amorcent mieux leur décollage. Les liens tissés avec d'autres entreprises permettent d'avoir un réseau de fournisseurs, un fond de clientèle et de bénéficier d'une notoriété rapidement. 55 % des entrepreneurs dynamiques ont été aidés par des relations professionnelles (clients, fournisseurs, ancien employeur), alors qu'ils ne représentent que 34 % des autres chefs d'entreprises encore actives. L'aide d'un ancien employeur est la plus déterminante.

L'appartenance à un réseau d'enseigne permet de bénéficier d'une image de marque auprès des clients, d'un savoir-faire éprouvé et de conseils en matière de gestion et communication. De même, l'activité d'une filiale s'insère dans la stratégie de la société mère, qui détient la majorité de son capital. Les entreprises appartenant à un réseau d'enseigne et les filiales sont ainsi plus souvent dynamiques que les autres entreprises pérennes. Elles représentent respectivement 14 % et 13 % des entreprises dynamiques. Reprendre une entreprise déjà existante permet de bénéficier dès le début du projet d'une organisation, d'un savoir-faire et d'une notoriété. 18 % des entreprises dynamiques sont des reprises d'entreprise (contre 14 % des entreprises pérennes).

Les qualités managériales et le sens des affaires sont déterminants pour l'essor d'une entreprise (figure 3). Les entrepreneurs avec une ou plusieurs expériences de créations d'entreprise portent un tiers des entreprises « dynamiques » contre un quart des autres entreprises. 13 % des dirigeants dynamiques maintiennent même une autre activité d'entrepreneur. Le niveau de diplôme et d'expérience dans le métier sont en revanche moins déterminants. 46 % des entrepreneurs « dynamiques » sont diplômés du supérieur et trois quarts ont une expérience d'au moins trois ans dans le métier, niveaux à peine supérieurs à ceux des autres créateurs.

Selon les secteurs d'activité, le développement de l'emploi est plus ou moins concentré

Tous secteurs confondus, 5,8 % des entreprises actives fin 2014 ont été créées dans l'année. D'un secteur à l'autre, ce taux de création varie, de même que le nombre d'emploi initial (1,8 salariés en moyenne) de ces nouvelles entités (*figures 5 et 6*). Le constat est identique pour le développement des entreprises pérennes (+ 21 % d'emplois dans les entreprises pérennes) et la proportion d'entreprises dynamiques dans les créations (8,1 % tous secteurs confondus) qui ne sont pas systématiquement liés.

► **Activités financières et d'assurance** : Les entreprises créées y sont nombreuses (taux de création de 7,5 %), plus pérennes et augmentent fortement leur effectif (+ 35 %). C'est le secteur où la part de dynamiques est la plus élevée (15,9 %).

► **Services de soutien** : Avec de nombreuses créations (taux de création de 7,4 %), c'est de loin le secteur d'activité où les nouvelles entreprises pérennes développent le plus l'emploi (+ 57 %) grâce à une forte présence de dynamiques (12,4 %). Dans les services de soutien (activités de nettoyage, gardiennage, sécurité privée) l'emploi est porté par un petit nombre d'entreprises dynamiques ayant réussi à atteindre une taille critique permettant de se développer. Ainsi en 2017, les entreprises du secteur sont les plus grandes avec 2,75 salariés en moyenne et celles de dix salariés ou plus concentrent la moitié de l'effectif.

► **Hébergement et restauration** : Les créations sont nombreuses avec un taux de création 8,1 %. Les entreprises pérennes sont soumises à une forte concurrence, y compris entre elles. Leur emploi progresse peu (8 %) malgré de nombreuses dynamiques (11,4 % des créations) car un quart des entreprises perdent au contraire des emplois.

► **Industrie** : La part de « dynamiques » est au-dessus de la moyenne (10,4 %), mais les créations d'emploi sont modestes (15 %) et ne compensent pas les pertes liées aux cessations d'activité (- 17 %).

► **Information et communication** : De petite taille (1,5), les entreprises de ce secteur sont très pérennes et se développent bien (32 %) et de manière homogène.

► **Enseignement, santé et action sociale** : Les entreprises y sont de petite taille (1,5) au démarrage mais la croissance des entreprises pérennes est importante (+ 32 %) dans les premières années. Ces secteurs sont assez peu concurrentiels avec peu de cessations d'activité (taux de pérennité de 80,8 %) et un développement de l'emploi homogène, avec peu de dynamiques (7,9 %). En comptant les nouveaux emplois et les cessations d'activité, l'emploi progresse plus qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs (+ 16 %).

► **Activités spécialisées scientifiques et techniques** : Ces secteurs sont assez peu concurrentiels, les cessations d'activité y sont moins répandues (taux de pérennité de 77,9 %) et la progression de l'emploi soutenue (+ 25 %) et homogène.

► **Construction** : De taille moyenne (1,9), les entreprises nouvellement créées sont nombreuses : le taux de création s'élève à 7,5 %. Dans les premières années, l'emploi diminue de 10 % : le développement des entreprises pérennes est modéré (+ 15 %) avec assez peu de « dynamiques » (7,1 %).

► **Commerce et transport-entreposage** : les entreprises du commerce ont un développement dans la moyenne (22 %) et homogène, avec peu de dynamiques (6,7 %). Dans le transport et entreposage, l'augmentation modérée de l'emploi dans les entreprises pérennes (+ 17 %) se concentre sur un petit nombre d'entreprises très dynamiques.

► **Autres activités de services** : Dans les autres activités de service (coiffure et soins de beauté, activités de loisir et artistiques, réparation), Les cessations d'activité sont fréquentes (taux de pérennité 69,4 %) et celles qui maintiennent leur activité ne développent pas l'emploi salarié, à l'exception des salons de coiffure et soins de beauté. Trois quarts des entreprises pérennes sont ainsi sans salarié.

► **Activités immobilières** : La concurrence entre jeunes entreprises est très forte. C'est le secteur avec le taux de création le plus élevé (8,5 %) et la pérennité la plus faible. Seul un quart des entreprises pérennes ont un ou plusieurs salariés trois ans après leur création. Certains entrepreneurs tels les agents immobiliers indépendants ont vocation à développer leur activité et non embaucher des salariés.

Innovier et maîtriser le numérique est un atout pour développer son entreprise

L'évolution de l'entreprise dépend largement des orientations prises durant les premières années. Les « dynamiques » innover plus souvent au démarrage (59 % contre 50 %) aussi bien en termes de produit, de procédé de fabrication, d'organisation ou de méthode de marketing. Durant les trois premières années, elles introduisent davantage de nouveautés ou d'améliorations significatives dans leur activité. Elles sont ainsi deux fois plus nombreuses à utiliser de

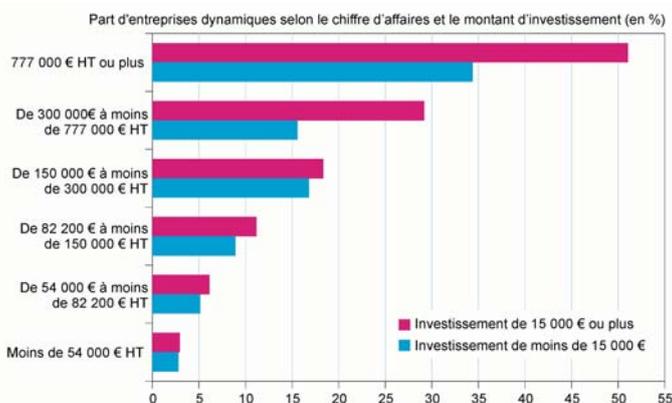
nouvelles méthodes dans l'organisation de l'entreprise et la gestion des ressources (29 % contre 14 %) ; et un tiers d'entre elles propose des produits ou services nouveaux ou très améliorés - 10 points de plus que les autres entreprises pérennes.

Les entreprises dynamiques utilisent aussi davantage les outils numériques afin de mieux gérer leurs relations avec leurs clients et fournisseurs. 45 % disposent d'un blog et sont inscrites sur les réseaux sociaux contre 35 % des autres entreprises ; 58 % possèdent un site internet

(contre 45 %), pour faire connaître l'entreprise mais aussi pour vendre en ligne. Cette utilisation du numérique, n'est cependant pas homogène d'un secteur d'activité à l'autre : dans le commerce et l'hébergement-restauration, seule une entreprise dynamique sur cinq possède un site de vente en ligne.

La formation des employés dès les premières années est également plus répandue au sein des « dynamiques ». 44 % d'entre elles cherchent à enrichir les compétences dans leur équipe par des actions de formation contre un tiers des autres.

4 L'investissement est déterminant pour le développement à partir d'un certain chiffre d'affaires

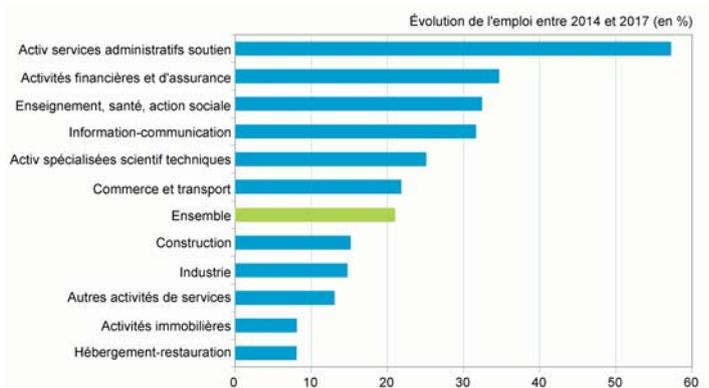


Lecture : parmi les entreprises pérennes ayant un chiffre d'affaires en 2017 supérieur à 777 000 € HT 51 % des entreprises ayant investi en trois ans 15 000 € ou plus sont dynamiques contre 34 % de celles ayant investi moins de 15 000 €.

Champ : entreprises créées au premier semestre 2014, encore actives trois ans après.

Source : Insee, SINE 2014, vague 2

5 L'effectif des entreprises pérennes augmente dans tous les secteurs d'activités entre 2014 et 2017

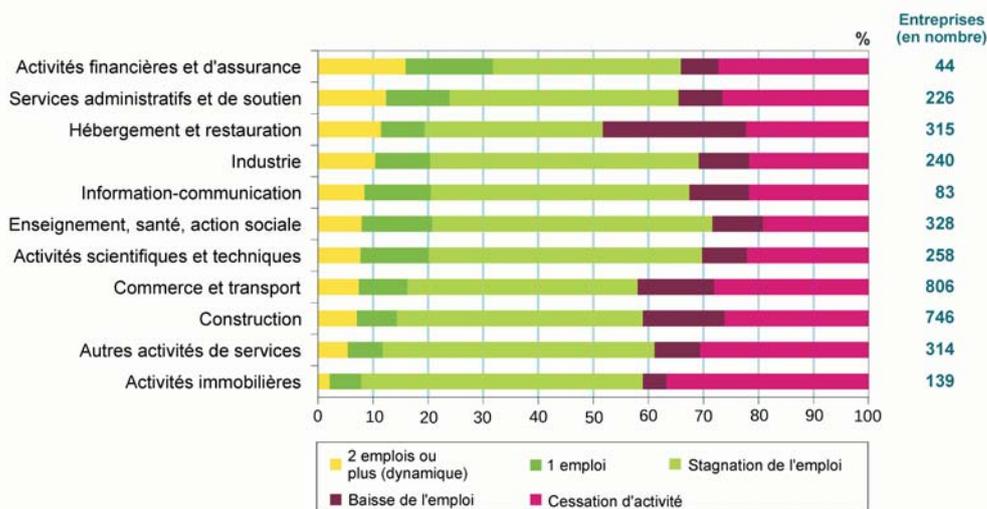


Lecture : L'effectif des entreprises pérennes a augmenté de 22 % dans le secteur du commerce et transport, en trois ans, contre 21 % dans l'ensemble des secteurs.

Champ : entreprises créées au premier semestre 2014, encore actives trois ans après.

Source : Insee, SINE 2014, vague 2

6 Répartition des entreprises selon leur pérennité et l'augmentation (en %) de leur effectif entre 2014 et 2017, par secteur d'activité



Lecture : dans l'industrie, 20 % des entreprises augmentent leur effectif, 22 % cessent leur activité entre 2014 et 2017 et 58 % ont maintenu leur activité en 2017 sans augmenter leur effectif. Au premier semestre 2014, 240 entreprises ont été créées dans l'industrie.

Champ : entreprises créées au premier semestre 2014, encore actives trois ans après.

Source : Insee, SINE 2014 Vague 2

Les entreprises qui embauchent durant leurs premières années sont aussi celles qui investissent le plus

L'avenir de l'entreprise dépend fortement des moyens engagés dans les trois premières années pour ajuster les capacités productives à la demande et s'adapter via notamment l'innovation et la formation. Deux tiers des « dynamiques » investissent en trois ans au moins 15 000 €, contre un tiers des autres entreprises encore en activité en 2017. Ces capacités à investir et à embaucher sont fortement liées à l'aptitude à dégager des bénéfices durant les premières années d'activité, pour réinvestir une part de ces bénéfices ou pour convaincre les créanciers de la rentabilité du projet. Les trois quarts des « dynamiques » ont un chiffre d'affaires de 150 000 € ou plus.

La part d'entreprises dynamiques augmente ainsi

avec le chiffre d'affaires et le niveau d'investissement (figure 4). A tranche de chiffre d'affaires identique, les entreprises dynamiques investissent plus que les autres (8 points de plus).

Mais le montant d'investissement et le développement des emplois ne sont pas pour autant systématiquement liés. 22 % des « dynamiques » investissent moins de 7 500 €, principalement à cause d'un manque de fonds propres et d'une difficulté à répondre aux demandes de garanties des banques. C'est le cas notamment dans l'hébergement-restauration et les services de soutien. À l'inverse, dans l'industrie et le commerce, de nombreuses entreprises investissent beaucoup sans augmenter l'emploi. ♦

Sources

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des entreprises ayant vécu plus d'un mois, ayant une activité marchande, à l'exclusion des activités agricoles et des auto-entrepreneurs (ces derniers faisant l'objet d'une enquête spécifique). Les entreprises sont interrogées peu après leur création, trois ans puis cinq ans plus tard. L'étude porte sur la première et la deuxième interrogations des entreprises créées en 2014.

Encadré 2

141 créateurs au chômage avant la création de leur entreprise font progresser l'emploi durant les trois premières années d'existence de leur entreprise

70 % des entrepreneurs précédemment au chômage réussissent à pérenniser leur activité et un quart emploie au moins un salarié en 2017. 13 % (soit 141 entrepreneurs) sont « dynamiques » dans la mesure où ils embauchent au moins un salarié en plus durant les trois premières années parallèlement à la création de leur propre emploi. Ils exercent dans tous les secteurs d'activité.

Diplômés de façon semblable aux autres chefs d'entreprises pérennes, ils ont moins d'expérience entrepreneuriale (19 % contre 26 %) et d'exercice dans le métier principal. Pour mieux préparer et pérenniser leur projet, ils s'appuient plus fréquemment sur l'aide d'un fournisseur, d'un client ou même d'un ancien employeur. Ils suivent plus des formations à la création (54 % contre 35 %) mais également dans les années suivantes (38 % contre 33 %).

Ils démarrent leur activité avec de meilleurs moyens financiers et recourent davantage à l'investissement.

Définitions

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive (voir Sources).

Entreprises dynamiques : dans cette étude, ce terme désigne les entreprises dont l'effectif a augmenté d'au moins deux personnes, trois ans après leur création en 2014.

Taux de pérennité à 3 ans : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours d'une période, ayant atteint leur 3^e anniversaire, et l'ensemble des entreprises créées au cours de la même période.

Bibliographie

- [Les créations d'entreprises en 2019 : L'essor des immatriculations de micro-entrepreneurs se poursuit, Insee Première n°1790, janvier 2020.](#)
- [Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création, Insee Première n°1751, avril 2019.](#)
- [Les entreprises créées en 2010 : cinq ans après, un bilan contrasté, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°38, décembre 2017.](#)
- [La création d'entreprise en 2014 : des projets modestes, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°25, juillet 2016.](#)
- [La création dans l'artisanat, des projets souvent accompagnés et bénéficiant d'aides, Insee Analyses Centre-Val de Loire n°26, juillet 2016.](#)

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Vincent Bernard

Chef de projets :
Rémi Josnin

Rédactrice en chef :
Anne Billaut

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2262 - 5828
© Insee 2020

